

التاريخ: 2022/03/14

المدة: 02 س

المادة: الفرنسية

المستوى: 2 ع ت - 2 ت إ

اختبار الفصل الثاني

Plaidoirie sur le travail des enfants

Nous les européens, nous consommons sans trop nous poser de question. Nous sommes insouciants. Nos sujets de préoccupation ? L'acquisition du prochain jeu vidéo, nos futures vacances, notre sortie du samedi... **Nous** nous plaignons tous les jours de devoir aller à l'école mais nous ne prenons pas conscience de notre chance. Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants rêveraient d'être à votre place ?

Nous trouvons qu'il est indispensable de laisser des personnes exploiter des enfants pour faire de l'argent sur leurs dos !

Revenons-en à notre petit travailleur. Il a six ans et habite au Burkina Faso. Il travaille plus de dix heures par jour, il doit rapporter de l'argent à sa famille. Il n'est jamais allé à l'école ! Mais il n'est pas le seul. Là-bas, 44.1 % des enfants de 5 à 14 ans travaillent, et 98.5% d'entre eux ne sont pas scolarisés.

De plus, les conditions de travail sont extrêmement difficiles. En effet, ils travaillent dans la chaleur et la poussière, dans des puits, où il y a des risques d'éboulement. Ces conditions sont nuisibles pour leur organisme, or ils ne bénéficient ni d'une prise en charge médicale, ni de congés.

Ce n'est pas tout. Ils fournissent un travail presque gratuit, leurs salaires étant misérables. Généralement un sixième du salaire minimum ! Ils sont souvent forcés à faire des heures supplémentaires non rémunérées ! Aujourd'hui, près de 215 millions d'enfants travaillent dans le monde : dans des usines en Asie, dans des mines en Amérique du Sud... Et plus de 8 millions d'entre **eux** sont soumis aux pires formes de travail comme les trafics de drogue, l'armée, les travaux forcés...

En outre, ces conditions ne sont pas acceptables car elles ne respectent pas la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux **ces pratiques** et qu'ils ne fassent pas appliquer la Convention Internationale de Droits de l'Enfant qu'ils ont signés !

William BERNAUD et Anicette YALI.2de5 (Adapté)

Le monde du travail, hier et aujourd'hui, Littérature et société.

Compréhension de l'écrit : (14 pts)

1) Parmi les propositions suivantes, laquelle résume la thèse défendue par l'auteur ?

- a- Il est tout à fait normal que les enfants travaillent pour gagner de l'argent au détriment de leur enfance.
- b- Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits surtout leur scolarité.
- c- Il faut remettre en question la politique des pays qui ne respectent pas les droits des enfants.

Recopiez la bonne réponse.

- 1) Relevez dans le texte **deux arguments** employés par l'auteur pour étayer sa thèse.
- 2) Les enfants du monde ne vivent pas les mêmes conditions.
 - Relevez une phrase dans le texte qui illustre cette idée
- 4) « Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques »
 - **De quelles pratiques s'agit-il ?**
- 5) " Des heures supplémentaires non rémunérées ". L'expression soulignée veut dire :
 - a- Non ajoutées.
 - b- Non payées.
 - c- Non comptées.
 - **Recopiez la bonne réponse.**
- 6) « **Certains** enfants se trouvent forcés de travailler. La scolarisation doit passer avant le travail dans la vie de l'enfant ».
 - a- Quel est le rapport logique exprimé ?
 - b- Reliez les deux propositions en employant l'articulateur qui convient.
- 7) A qui ou à quoi renvoient les mots soulignés dans le texte ?
- 8) L'auteur est-il présent dans le texte ? justifiez votre réponse en relevant quatre marques.
- 9) Quelle est la visée communicative de l'auteur ?

Production écrite : (6pts)

Sujet:

Vos parents s'inquiètent pour vous au sujet de l'usage des sites de réseaux sociaux. Ils craignent que vous ne fassiez de « mauvaises rencontres » et de subir de mauvaises influences. Rédigez un texte argumentatif de 15 lignes environ, où vous plaidez votre cause afin de rassurer vos parents.

Bon courage

Durée : 2 heures

Corrigé de la composition du 2^e trimestre
(2^e AS Sciences)

I/ Compréhension : 11,5 pts.

① Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits, surtout leur scolarité! (1,5)

② Les deux arguments relevés:
* Ils travaillent plus de dix heures par jour... à l'école
* Les conditions de travail sont extrêmement difficiles. (0,5x2)

ou bien:

* Ils fournissent un travail presque gratuit.

③ " Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants réservaient d'être à votre place? " (1,5 pts)

④ Non rémunérées = non payées (1,5)

⑤ a) Le rapport logique est la concession (1,5)

b) Même si leur scolarisation doit passer avant le travail, certains enfants se trouvent forcés de travailler. (1,5)

⑥ Nous → Européens (0,5x3)
Eux → Enfants qui travaillent
Ces pratiques → les conditions (mauvaises) de travail des enfants mineurs.

⑦ Oui, l'auteur est présent. (0,5)

Emploi de → nous, nos, notre (indices de personne) (1)
→ modalisateurs: inconscients, inadmissible, extrêmement...

(8) La visée est : d'une part, dénoncer l'exploitation des enfants. D'autre part, persuader les Etats concernés de respecter la Convention Internationale de Droits de l'Enfant.

2,5

II / Production écrite : 6 pts